

**Aux membres de la
Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière**

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle
pour l'année financière 2018.

**Mardi 9 avril 2019 à 19 h
Salle des Lions, 16 rue des Érables, Saint-Flavien**

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au *Règlement intérieur* de la Caisse

Immédiatement après les élections, les membres seront appelés à se prononcer sur une modification du *Règlement intérieur* de la Caisse visant à abolir l'Annexe A dudit règlement relative à la division du territoire de la Caisse en groupes pour la représentation des membres au conseil d'administration, et ce, afin que le territoire de la Caisse ne soit plus divisé par groupes.

Si la modification au *Règlement intérieur* proposée est adoptée, les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'un *Règlement relatif à la rotation des administrateurs* afin qu'un tiers des administrateurs soit remplacé chaque année.

Les modifications aux règlements prendront effet dès leur adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Quatre (4) poste(s) seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur* de la Caisse, la période de mise en candidature s'est terminée le 11 février 2019 à 16 h.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Boucher Raynald (groupe C)

Demers Claude (groupe A)

Desrochers Martin (groupe B)

Rousseau Robert (groupe A)

Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 11mars 2019
Gaétan Genest, secrétaire